

« la grange à danser »

numéro 48 – mars 2020



*un lieu de créations,
répétitions, résidences artistiques
et pratiques sensibles du corps*
<https://lagrangeadanser.fr/>

Les travaux d'assainissement commencé en février ont rencontré des difficultés. Il s'agissait, dans les tranchées, de poser les tuyaux pour l'assainissement, mais aussi les câbles électriques, et encore les tuyaux d'arrivée d'eau et ceux du gaz. Relier ainsi par tous les fluides nécessaires les trois nouveaux bâtiments à celui de La Grange à danser.

Première difficulté rencontrée : le rocher. Le village est construit sur le rocher et nous n'y échappons pas en trois endroits. Il a alors fallu des machines puissantes pour creuser et passer dans le rocher.

Et en conséquence, nouvelle difficulté : nous ne pouvons pas partout creuser jusqu'aux 60 centimètres minimum de profondeur. Deux solutions complémentaires ont donc été trouvées : pour les arrivées d'eau utiliser des tuyaux spéciaux isothermes, et pour une partie des tranchées surélever le niveau du sol de vingt centimètres. Nous disposerons pour cela de la terre du futur puits perdu à creuser pour écouler les eaux de pluie. Nous devons cependant à un endroit construire un muret nouveau pour retenir la terre ajoutée.

Alors difficulté nouvelle : des tuyaux isothermes, personne n'en a en stock sur Clermont-Ferrand, il faut les commander et douze jours de délai (et bien sûr, un coût multiplié par dix). Mais nous les avons reçu début mars et le plombier les a posés. L'électricien est passé pour déterminer comment il fallait placer ses propres arrivées de câbles.

Et les difficultés continuent ! Gaz de France refuse la solution du plombier d'alimenter à partir du bâtiment de La grange à danser et placer des compteurs intermédiaires. Ils veulent des branchements à partir de la route et avec un compteur pour chaque bâti ! Nous discutons et nous finissons par convenir d'un seul compteur supplémentaire pour les hébergements. Mais il faut donc un devis pour un nouveau branchement, l'installation d'un compteur en creusant dans un des murs et ultérieurement une nouvelle tranchée spécifique pour le gaz entre les bâtiments. Cela prendra du temps et sera donc pour plus tard...

Et dernière difficulté, la nécessité d'élargir les tranchées du fait du diamètre plus important des tuyaux d'eau et d'électricité, y compris dans le rocher... le maçon doit donc intervenir.... Et le confinement est décrété !

Mais tout cela ne nous décourage pas ! La première semaine du confinement a permis de nettoyer le chantier, combler les tranchées terminées, installer des étagères dans l'atelier pour entreposer les décors, tout en prenant les précautions recommandées dans la lutte contre le covid-19.

Dansothèque et atelier(s) danse contemporaine et Feldenkraï's

*Toutes ces activités ne se
tiendront qu'en fonction
de la levée du
confinement.*

Créer un café associatif

*Cette formation a été repoussée
au mois de juin.*

*Renseignements - inscription :
resocafeassociatif@gmail.com*

Penser et agir dans la complexité

*Stage Entraînement mental
découverte*

*Comment penser une situation
problématique ? Comment lier
penser et agir ? Comment
penser et agir individuellement
autant que collectivement ?
Une démarche, une invitation à
l'entraînement de la pensée, à
l'engagement dans l'action,
jeudi 21 mai au dimanche 24 mai
Renseignements - inscription :
resocafeassociatif@gmail.com*

Facilité nouvelle pour les dons

A compter de l'année 2020, l'état a décidé de défiscaliser 100% du don pour les PME et TPE jusqu'à un maximum de 10 000 euros annuels. Cela signifie que la totalité du don sera retiré des impôts de ces PME et TPE (artisans, commerçants, de fait toutes entreprises de moins de 50 salariés) au lieu des 60% retirés les années précédentes.

*Si donc vous êtes en
relation avec des
entreprises, merci de les
informer de cette nouvelle
disposition qui ne leur
coûtera qu'un peu de temps
mais pourrait nous aider
grandement.*

lagrangeadanser@gmail.com